



Membre utilisateur - producteur

- Être membre producteur à la Coopérative de solidarité des Auteurs de Jeux d'Éditions vous octroie la possibilité de participer aux assemblés des membres et d'obtenir un droit de vote.
- D'obtenir des contrats de production ou de distribution en offrant un 15 % aux membres pour vos services.
- Les membres producteurs peuvent également assister au Critérium et ainsi tester les prototypes non-édités conçus par les membres travailleurs.
- La souscription d'un membre utilisateur - producteur inclue les parts de qualifications à vie équivalent à 100 \$.
- La cotisation annuelle de 30 \$ sera soumise aux votes lors de l'assemblés des membres.

En résumé

- | | |
|---|------------------------------------|
| - Rabais de 10 % sur les achats de jeux produits par la CAJE. | Parts de qualifications : 100 \$ |
| - Participation aux droits de votes lors des assemblées. | Cotisation annuelle : 30 \$ |
| - Obtention de contrats. | Total : 100 \$ + (30 \$/an) |
| - Offrir un 15 % de rabais aux membres. | |
| - D'acquérir des ristournes lors de profit de la CAJE. | |
| - Possibilité de produire une donation lors de projets de prototypes produits par les membres de la CAJE. | |

La totalité des parts d'un membre devra être déboursée, par l'individu en question, en un seul versement au moment de l'admission comme membre de la CAJE par un dépôt bancaire (via notre courriel) ou en personne (lors d'une rencontre). Détenir des parts de qualifications se résume à un prêt pouvant toutefois être perdu avenant une faillite de la CAJE. De par ce geste, le membre encourage l'organisation et appui concrètement une coopérative de solidarité dont l'objectif est de venir en aide aux auteurs et aux artisans du domaine des jeux de sociétés tout en valorisant le talent québécois.